

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER EXTÉRIEUR À
SURFACE SYNTHÉTIQUE AU PARC DE LA GRANDE-OASIS –
ARRONDISSEMENT DE LA HAUTE-SAINT-CHARLES

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à réaliser des travaux d'aménagement d'un nouveau terrain synthétique de soccer extérieur au parc de la Grande-Oasis situé dans l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Les travaux comprennent la mise en forme, le drainage, l'irrigation ainsi que la mise en place de la surface synthétique, de l'éclairage, des équipements de jeux et de sécurité de même que du mobilier urbain ainsi que le déplacement de certains équipements existants si nécessaire.

Ce projet peut également comprendre la réhabilitation environnementale, la gestion et le traitement des sols contaminés ainsi que tous les autres travaux nécessaires à la réalisation du projet.

2. Le projet nécessite l'octroi des contrats de services professionnels et techniques pour la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux et le contrôle de la qualité.

3. Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense, de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1, 2 et 3 s'élève à la somme de 1 413 000 \$.

TOTAL : 1 413 000 \$

Annexe préparée le 20 mars 2017 par :

Maxime Barabé, conseiller en sports
Service des loisirs et des sports